

14-15 GEORGE V, A. 1924

SALLE DE COMITÉ 436,

Le VENDREDI, 30 mai 1924.

Le comité se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. J. J. Denis, président.

Autres membres présents: Mlle Macphail, Messieurs Caldwell, Carroll, Chisholm, Clifford, Hudson, Humphrey, Knox, MacLaren, McKay, Robinson, Robichaud, Sinclair, Hon. J. E., et Speakman.

Présents sur convocation: Le colonel Thompson et M. Paton, de la Commission des pensions.

Le major Barnett, président de la Commission d'Établissement des soldats, est rappelé pour être interrogé de nouveau sur l'établissement sur les terres. Au cours de l'interrogatoire, le major Barnett fournit le chiffre des dépenses occasionnées par le loyer des bureaux, ainsi que le coût de l'administration et les placements d'argent sur les terres, etc.

La résolution de M. Robinson, soumise le 22 mai, relativement aux règlements de la Commission qui régissent l'émission de certificats de qualification est remise sur le tapis, et il est résolu que MM. Robinson, Carroll, Speakman, Humphrey et Caldwell confèreraient avec le président de la Commission, le major Barnett, sur les modalités à suivre à ce sujet.

M. Carroll propose, avec l'appui de M. Caldwell,—Qu'autorisation soit demandée à la Chambre de réduire le quorum actuel du comité à neuf membres. La proposition est adoptée.

Le major Barnett poursuit son témoignage qui dure jusqu'à une heure, et le comité s'ajourne.

V. CLOUTIER,
Greffier du comité.

SALLE DE COMITÉ n° 424,

LE JEUDI, 5 juin 1924.

Le comité se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. J. J. Denis, président.

Autres membres présents: Mlle Macphail, Messieurs Arthurs, Caldwell, Carroll, Clifford, Humphrey, Knox, Pelletier, Robichaud, Ross (Kingston), Sinclair (Hon. J. E.), Sinclair (Oxford), Shaw, Speakman et Wallace.

Présents sur convocation: Le colonel Thompson et M. Paton, de la Commission des pensions.

Le major Barnett, président de la Commission d'Établissement des soldats, est rappelé pour être interrogé de nouveau sur l'établissement sur les terres. A l'ouverture de la séance, le président annonce qu'il n'y aurait pas de discussion des recommandations que se proposait de faire le major Barnett à cette séance, mais qu'il est loisible aux membres du comité de poser des questions. Le major Barnett poursuit alors ses recommandations.

M. Speakman donne avis de la discussion, à une séance ultérieure, de la motion suivante:—Qu'il soit résolu que la loi d'Établissement des soldats de 1919, telle que modifiée en 1922, soit remodifiée à l'effet:

1. Qu'il ne soit pas imposé d'intérêts sur le principal avant son échéance.
2. Que le principal impayé, à l'échéance porte intérêt au taux de 5 p. 100 l'an, payable le